Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 3

Artikel: L'ardoise et le cahier [suite et fin]

Autor: Rusticus

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1038795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ARDOISE ET LE CAHIER

(Suite et fin.)

Quelques maîtres ont cru opportun de s'accorder le luxe de nombreux cahiers de relevés. Volontiers, nous nous écrierions: *Pax hominibus bonæ voluntatis!* Excellente intention, d'accord; mais, d'un autre côté, que de temps perdu qui aurait pu être mieux utilisé, nous semble-t-il. La mise au net de quelques travaux peut offrir des avantages comme exercice calligraphique ou comme révision orthographique, et encore....

Y a-t-il avantage sérieux, profit indiscutable à prendre sur les heures d'école pour des relevés aux divisions supérieure et moyenne? Cette besogne, aride, fastidieuse, rebutante, ne doit-elle pas être réservée pour être exécutée à la maison? Il nous semble que poser cette question, c'est la résoudre.

Le bagage de nos chers élèves, par l'introduction du *livre unique*, a déjà été allégé d'une collection respectable (pardon pour cet euphémisme) de manuels de tout genre.

Arriverons-nous jamais à compléter ce travail d'allégement en restreignant à de plus justes proportions le nombre des cahiers sur lesquels doivent s'escrimer les hôtes de nos écoles? Et, pour dire tout de suite toute ma pensée, obtiendrons-nous enfin une bonne fois le *cahier unique?*

Le *cahier unique*, voilà le grand mot lâché, et je vois d'ici les hochements de tête que provoque cette audacieuse et quelque peu subversive proposition.

Souffrez néanmoins, cher lecteur, que nous vous en disions deux mots.

Malgré la copieuse quantité d'encre qui est absorbée par nos écoles, nous croyons qu'une quantité plus considérable encore a été répandue en dehors de ce sanctuaire de l'étude sur la question de savoir si l'ardoise ne devrait pas définitivement céder la place au cahier, et si ce dernier ne devrait pas consister en un seul exemplaire qui serait substitué aux spécimens plus ou moins nombreux, plus ou moins soignés, dans lesquels sont consignés les chefs-d'œuvre de tout genre qui sollicitent l'attention, voire même l'admiration de la hiérarchie scolaire.

Nous ne nous dissimulons pas qu'une goutte d'encre de plus sur ce sujet ne résoudra pas le problème. Aussi, celle que nous répandons en ce moment avec une timidité qui n'a d'égale que notre incompétence ne sera, croyons-nous, qu'une goutte de liquide dans l'océan de la publicité.

Essayons toutefois d'émailler notre modeste prose de quelques assertions, afin d'obtenir quelques étais pour la petite thèse que nous voudrions maintenir debout.

La question n'est pas neuve, puisque le *Bulletin* en parlait

déjà en 1886, et même plus tôt. Le numéro d'avril 1886 contient les lignes suivantes :

« Il a déjà été plus d'une fois question dans le *Bulletin* du *cahier unique*. Ce cahier, très recommandé en France et en Belgique, a certainement des avantages. Il remplace à lui seul tous les autres, ce qui peut diminuer la dépense. Le cahier unique plaît à l'enfant ; il est plus tôt achevé.

L'enfant aime la nouveauté ; un cahier neuf a toujours pour lui de l'attrait ; il favorise une plus grande application et ravive sa bonne volonté, qualité sans laquelle les études restent stationnaires. Enfin, ce cahier permet d'embrasser d'un seul coup d'œil le travail de la journée, de la semaine et même du mois. »

« Aucune omission ne peut y passer inaperçue. »

« Il aide à constater l'activité ou la paresse de l'élève et, pour l'observateur attentif, il facilite le jugement à porter sur la méthode suivie, sur la marche de l'enseignement. Le plus grand inconvénient de ce cahier est dans la difficulté de le tenir convenablement. »

Cette difficulté, à nos yeux, n'est pas insurmontable. Il suffirait, semble-t-il, d'un peu de fermeté de la part du maître pour obtenir de chaque élève de la division supérieure et de la division moyenne une propreté à peu près suffisante dans la tenue du cahier. Puis il ne serait pas mauvais qu'une réforme s'accomplît une bonne fois dans un domaine où la négligence, l'incurie, la malpropreté ont trop longtemps régné.

Nous terminerons par une proposition qui rassurera, nous l'espérons, ceux qui ne seraient pas encore séduits par la perspective du *cahier unique*.

Pourquoi n'introduirions-nous pas dans nos écoles un procédé qui est adopté, croyons-nous, dans un grand nombre d'établissements des Frères de la Doctrine chrétienne ? Outre le cahier qui sert à chaque élève pour ses tâches journalières, il est tenu dans chaque division un cahier spécial où sont consignés *tous les travaux écrits*. Ce cahier est mis à tour de rôle entre les mains de chaque élève, de sorte que l'on y trouve la collection complète des dictées, compositions, exercices quelconques, et l'on peut en même temps se rendre compte de l'écriture de tous les enfants de la division. Voilà, à notre avis, un avantage immense pour l'examinateur et un stimulant de premier ordre pour les élèves.

Ce cahier ne sort pas de l'école et constitue en quelque sorte le meilleur *critérium* en faveur de l'inspecteur.

Nous venons d'exposer, un peu longuement peut-être, des idées qui nous paraissaient de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin pédagogique*. Qu'en penseront les sages et les anciens du personnel enseignant ?

RUSTICUS.